



CORREZE

CTL du 21 avril : "Nous ne ferons pas le NRP comme avant" ?!

Un CTL s'est tenu le 21 avril sur la mise en place de la campagne IR.

Dés le début de la réunion, **FO-DGFIP 19 a rappelé que l'intersyndicale corrézienne avait déposé la semaine dernière un droit d'alerte.** En effet, elle jugeait que la mise en place de la campagne IR en période de confinement avec un grand nombre de collègues appelés en présentiel était intolérable car cela mettait en danger la vie des agents et celle de leur famille.

FO-DGFIP 19 a interpellé une fois de plus le président du CT sur la pertinence qu'il y avait à maintenir cette campagne d'autant que le niveau des connexions sur le site impôts.gouv.fr dans l'espace dédié aux particuliers n'avait jamais été aussi élevé. Cela justifie pleinement qu'on n'oblige pas les agents à venir en nombre travailler dans les SIP.

Techniquement, sur la campagne, nous avons appris :

- qu'il n'y aurait pas de saisie à domicile pour des raisons de sécurité (cela avait été envisagé dans d'autres départements),
- que l'accès extérieur à APRV a été neutralisé pour que, seuls les agents puissent décider, éventuellement, d'un rendez-vous,
- Que des imprimés préidentifiés pourraient être envoyés aux contribuables par clic'ESI, pour éviter toute manipulation
- Que le courrier arrivant à la Cité administrative serait pré-trié par la Poste
- Que les agents qui traiteront les e-contacts de chez eux auront accès aux questions-réponses des centres de contact

FO-DGFIP 19 a aussi interpellé le président du CT sur l'application de de l'ordonnance sur les congés payés et les RTT.

Nous avons affirmé que les ministres, le DG, opposent les agents entre eux. Ils les rendent responsables d'une situation administrative qu'ils leur imposent !!!

Nous avons aussi relevé, sur cette lamentable question, que certains subissent une triple peine. Ainsi les agents à qui la direction locale impose d'être en ASA, se voient retirer des jours de congés et par dessus le marché ne sont pas éligibles à la prime escomptée.

On note que si le Directeur Général indiquait lors de la conférence téléphonique du 20 avril qu'il souhaitait sur ce sujet, une application mesurée de la loi, il semblerait que ce ne soit pas l'exacte idée que s'en ferait notre DDFIP en Corrèze.

Question a aussi été posée sur les frais de repas : En gros, si vous mangez chez vous, vous n'avez droit à rien, si vous préparez chez vous et apportez, c'est la même chose, mais si vous achetez, même une seule fois par semaine en grande surface, salades sandwiches, plats cuisinés, c'est bon. C'est en fait une prime à la malbouffe !!!

Bien évidemment, le sujet de la protection des collègues a largement été abordé. Il y a du gel, des produits désinfectants en nombre suffisant, et il suffit d'en faire la demande (si on ne vous oublie pas...). Les masques commencent à arriver, limités à l'ouverture du courrier plus en trésorerie à la réception des régisseurs et au paiement des secours. Des gants arrivent aussi pour l'ouverture du courrier, après presque un mois et demi d'attente...

On est encore loin de la protection pour TOUS les agents, mais ça avance... à un train de gastéropode !!!!

Il est bien évident que le déconfinement ne pourra se faire qu'à la seule condition que tous les agents soient efficacement protégés avec des masques en quantité suffisante.

FO-DGFIP19 est aussi intervenu en fin de réunion sur la nécessité de l'abandon des réformes en cours dans une période de confinement mais bien au delà.

Nous avons encore une fois interpellé le président du CT de la Corrèze en ces termes: *"Monsieur le président, à la question de mon camarade secrétaire départemental du Rhône sur la pertinence de maintenir le NRP en cette période troublée, le DRFIP du Rhône Alpes lui a répondu: la question se pose. Nous apporteriez-vous une réponse identique si à notre tour, nous vous posions la question ?!!!"*

Le DDFIP de Corrèze nous a répondu: **"Nous ne ferons pas le NRP comme avant"** et il a ajouté **"le monde de demain ne sera pas celui d'aujourd'hui"** Au delà du caractère apparemment sibyllin de ces affirmations, cette réponse ressemble étrangement à celle du DRFIP du Rhône.

Peut-on en conclure que le plan Darmanin aurait du plomb dans l'aile ?!!! C'est à exiger car la DGFIP sortira fragilisée de cette période sanitaire. Sans avoir démerité bien au contraire, les postes, les services ainsi que les agents de la DGFIP ne sauraient accepter que le déconfinement s'accompagne de la reprise du massacre de notre administration comme d'ailleurs de l'ensemble des services publics.